



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ramtane Lamamra, Haut Représentant de l'UA, achève sa mission à Madagascar et salue la nomination du nouveau Premier Ministre et la formation imminente d'un Gouvernement de sortie de crise

Antananarivo, le 4 juin 2018 : Dans le cadre du suivi permanent par les instances de l'Union africaine (UA) de l'évolution de la situation à Madagascar, et suite à la Décision No 18-HCC/D3 prise, le 25 mai 2018, par la Haute Cour constitutionnelle (HCC) par rapport à une requête en déchéance du Président de la République de Madagascar, Hery Rajaonarimampianina, le Président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a dépêché à Antananarivo, Ramtane Lamamra, Haut Représentant de l'UA, qui y a séjourné du 27 mai au 4 juin 2018.

Au cours de sa mission, le Haut Représentant a été reçu, à plusieurs reprises, par le Président de la République de Madagascar, Hery Rajaonarimampianina. Il s'est également entretenu avec le Président de la HCC, ainsi qu'avec les anciens Chefs d'État de Madagascar, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina et d'autres personnalités.

En outre et dans le cadre de la mission de coordination assumée par l'UA, M. Lamamra a tenu deux séances d'information avec les membres du Groupe international de Soutien à Madagascar (GIS-M) et du corps diplomatique en vue de renforcer la cohésion de la communauté internationale dans son accompagnement des efforts de sortie de crise à Madagascar. À cet égard, les participants aux réunions du GIS-M ont relevé avec satisfaction le rôle actif joué par l'émissaire de l'Union africaine pour rapprocher les points de vue et réaliser des progrès décisifs vers la sortie de crise.

Le Haut Représentant salue la réalisation d'un consensus politique qui a permis la nomination, aujourd'hui, d'un nouveau Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en la personne de M. Christian Ntsay, et salue également la formation imminente d'un nouveau Gouvernement inclusif de sortie de crise. Il félicite les parties malagasy pour leur esprit de responsabilité et pour leur engagement envers la Constitution du pays et les orientations de l'Union africaine en matière de consolidation des processus démocratiques à travers le continent.

M. Lamamra réitère l'engagement de l'UA à continuer à soutenir Madagascar dans la conduite de son processus démocratique, ainsi que dans la réunion de toutes les conditions de succès de l'échéance majeure qu'est l'élection présidentielle devant se tenir avant la fin de l'année en cours.
